## TABLEAU 30 (en millions de dollars)

Affaires des anciens combattants	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation
	1959 (provisoire)	1958	diminution (-)
Pensions pour cause d'invalidité ou de décès	151.1 60.8 60.7	145.6 59.7 53.2	5.5 1.1 7.5
Gratifications pour services de guerre et crédits de rétablisse- ment	2.0	1.8	0.2
oi d'établissement de soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants—			
Frais administratifs et généraux	5.6	5.5	0.1
Réserve aux fins de prestations conditionnelles, loi sur les terres destinées aux anciens combattants	4.3	5.2	-0.9
Administration du ministère, des régions et des pensions et paiements divers	6.3	6.2	0.1
	290.8	277.2	13.6

Tous autres ministères

Les dépenses des ministères dont il n'a pas été question dans les sections précédentes ont atteint 100 millions de dollars en 1958-1959, soit 10 millions de

plus que le total dépensé en 1957-1958.

Les principaux changements comprennent une diminution de 10 millions dans les dépenses du directeur général des élections, les dépenses de l'année antérieure ayant été grossies par les élections fédérales de juin 1957 et de mars 1958; une augmentation de 9 millions dans les dépenses du ministère du Travail, attribuable au versement de 5 millions au chapitre du programme des travaux d'hiver (il n'y avait l'an dernier aucune dépense correspondante) et à une augmentation de 4 millions dans les versements aux provinces pour assister financièrement les écoles d'arts et métiers et la formation professionnelle aux termes des programmes de formation de la jeunesse; et 4 millions dans les dépenses du Bureau du commissaire des pénitenciers, dont 3 millions pour la construction et l'amélioration des pénitenciers ainsi que pour l'achat de matériel destiné à ces institutions.

TABLEAU 31 (en millions de dollars)

Tous autres ministères	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation
	1959 (provisoire)	1958	diminution (-)
Auditeur général Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Directeur général des élections. Commission du service civil. Pêcheries. Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs. Assurances. Justice. Bureau du commissaire des pénitenciers. Travail. Service législatif. Office national du film. Galerie Nationale. Conseil privé, y compris la Commission de la capitale nationale. Archives publiques et Bibliothèque nationale. Impressions et papeterie publiques. Secrétariat d'État.	0.8 0.1 3.2 3.5 18.4 0.4 1.2 7.7 16.6 20.6 7.7 4.3 0.7 6.0 0.8 3.6 4.5	0.8 13.6 3.2 16.4 0.4 1.2 7.2 12.7 11.4 6.9 4.0 0.6 3.9 0.7 3.3 4.0	0.1 -10.4 0.3 2.0 
	100.1	90.3	9.8